DELOITTE & ASSOCIES ERNST & YOUNG Audit

Banque Banorient France

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

DELOITTE & ASSOCIES
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Banque Banorient France

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Banque Banorient France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Banque Banorient France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
Votre société constitue des dépréciations pour couvrir le risque de crédit inhérent à ses activités. Toutes ces dépréciations sont comptabilisées en « Dépréciation des créances » à l'actif ou en « Provisions » au passif. Le portefeuille de crédits à la clientèle douteux de votre société s'élève à M€ 75,9 au 31 décembre 2022, pour une dépréciation de M€ 56,9. Le coût du risque sur l'exercice 2022 s'élève à M€ 1,3. Votre société détermine les provisions au cas par cas, en tenant compte pour l'évaluation du risque de la qualité du débiteur ainsi que, en particulier pour les crédits immobiliers, de l'estimation des différentes garanties détenues (actifs immobiliers et dépôts nantis en garantie). Les modalités de provisionnement que votre société applique sont décrites dans la note II.8 de l'annexe aux comptes consolidés. Les données chiffrées sont présentées dans les tableaux des notes III.2 e) et III.2 f) de l'annexe aux comptes consolidés. Certaines créances douteuses concernent des clients ayant une appartenance à un secteur ou à une zone géographique en difficulté (notamment certains pays du Moyen-Orient). Ces dossiers font l'objet d'un suivi spécifique par la direction de votre société. L'estimation des provisions implique un jugement de la direction de votre société sur les éléments suivants : valorisation des garanties, l'horizon d'actualisation de la garantie et décote additionnelle dans certaines situations, notamment au regard du contexte économique actuel.	Notre approche d'audit se fonde sur notre appréciation de la pertinence des procédures et du dispositif de contrôle relatifs à l'identification, au suivi des risques de crédit clientèle et à la détermination des dépréciations afférentes. Nous avons mené des entretiens avec les personnes en charge du suivi des risques afin de prendre connaissance de la gouvernance et des procédures mises en place pour évaluer ces dépréciations ; Sur une sélection de dossiers, nous avons effectué une analyse pour apprécier notamment : - la documentation juridique des biens en garantie saisis ; - l'existence de revalorisations annuelles de ces biens lors de chaque arrêté, par un expert externe ; - la prise en compte de décotes complémentaires, le cas échéant, pour ceux situés dans une zone géographique en difficulté. Nous avons par ailleurs effectué une analyse de l'évolution des encours et des dépréciations sur l'exercice 2022. Nous avons également examiné les informations présentées dans l'annexe aux comptes consolidés relatives au risque de crédit.

Nous avons considéré que le provisionnement du risque de crédit constitue un point clé de l'audit, l'appréciation de ce risque faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Banque Banorient France par votre assemblée générale du 29 juin 2006 pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES et du 9 mai 1997 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet DELOITTE & ASSOCIES était dans la dix-septième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-sixième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 10 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES	ERNST & YOUNG Audit
Marjorie Blanc-Lourme	Bernard Heller

BILAN CONSOLIDE PUBLIABLE

En EUROS

ACTIF	CODES POSTES	31 décembre 2022	31 décembre 2021
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	200	**1,341,527,823.17**	**1,578,538,355.98**
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	205	**561,424,170.10**	**520,713,635.81**
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES.	210	**0.00**	**0.00**
OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE.	215	**294,615,865.11**	**216,813,723.90**
PARTICIPATIONS, PART DANS LES ENTREPRISES LIEES, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	225	**30,462,512.03**	**52,852,100.00**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.	230	**74,112,410.53**	**74,407,153.74**
ECART D'ACQUISITION.	235	**0.00**	**0.00**
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS.	240	**20,438,838.86**	**20,361,036.52**
TOTAL DE L'ACTIF	L98	**2,322,581,619.80**	**2,463,686,005.95**

PASSIF	CODES POSTES	31 décembre 2022	31 décembre 2021
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	500	**20,606,214.41**	**24,223,894.20**
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	505	**1,927,155,973.10**	**2,097,634,883.12**
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS.	520	**22,600,509.99**	**20,078,674.11**
PROVISIONS	530	**2,306,520.97**	**2,374,317.67**
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)	540	**102,803.70**	**97,987.42**
CAPITAL SOUSCRIT	555	**135,000,000.00**	**135,000,000.00**
PRIMES D'EMISSION	560	**0.00**	**0.00**
RESERVES CONSOLIDEES ET AUTRES (+/-)	565	**195,307,044.29**	**180,309,020.34**
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	570	**19,502,553.34**	**3,967,229.09**
TOTAL DU PASSIF	L99	**2,322,581,619.80**	**2,463,686,005.95**

'(*) Dépôts de la clientèle : Il y a lieu de prendre en considération, en sus des montants indiqués, les autres fonds de la clientèle non inclus dans le bilan de BANQUE BANORIENT Switzerland (dépôts fiduciaires placés hors groupe et titres gérés) et de BANQUE BANORIENT FRANCE (Titres gérés) soit EUR 781 Millions, ce qui porte l'ensemble des fonds de la clientèle à EUR 2 708 Millions soit USD 3 082 (contre EUR 2 720 Millions à fin 2021)

HORS BILAN	CODES POSTES	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ENGAGEMENT DONNES			
ENGAGEMENT DE FINANCEMENT	810	**21,742,464.12**	**13,256,894.59**
ENGAGEMENT DE GARANTIE	820	**98,256,747.41**	**95,941,253.11**
ENGAGEMENT SUR TITRES	830	**0.00**	**0.00**
ENGAGEMENT RECUS			
ENGAGEMENT DE FINANCEMENT	860	**0.00**	**0.00**
ENGAGEMENT DE GARANTIE	870	**10,118,191.70**	**10,797,751.80**
ENGAGEMENT SUR TITRES	880	**0.00**	**0.00**

en EUROS

	2022	2021
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	51,919,274.31	32,581,063.91
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(8,904,736.04)	(6,583,548.03)
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	3,673,265.61	3,352,625.29
COMMISSIONS (PRODUITS)	12,456,986.65	11,189,153.99
COMMISSIONS (CHARGES)	(2,277,743.96)	(2,105,719.42)
+/- GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	3,997,051.25	2,840,242.01
+/- GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS ET A	2,324,523.25	(178,109.64)
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	767,685.71	936,326.56
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(1,831,291.75)	(589,690.34)
+/- MARGE BRUTE DES ACTIVITES D'ASSURANCE		
+/- PRODUITS NETS DES AUTRES ACTIVITES	255,164.75	171,712.16
PRODUIT NET BANCAIRE	**62,380,179.78**	**41,614,056.49**
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(34,921,105.25)	(32,638,550.52)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(2,987,000.05)	(2,832,762.95)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**24,472,074.48**	**6,142,743.02**
+/- COUT DU RISQUE	(1,332,380.26)	(383,391.56)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**23,139,694.22**	**5,759,351.46**
+/- QUOTE PART DANS LE RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENC	0.00	0.00
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	335,738.12	150,268.32
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**23,475,432.34**	**5,909,619.78**
+/- RESULTAT EXCEPTIONNEL	0.00	0.00
IMPOT SUR LES BENEFICES	(3,972,879.01)	(1,942,390.69)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION	0.00	0.00
+/- DOTATIONS/REPRISES DE FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	0.00	0.00
+/- INTERETS MINORITAIRES	0.00	0.00
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**19,502,553.34**	**3,967,229.09**
RESULTAT PAR ACTION	4.33	0.88
RESULTAT DILUE PAR ACTION	4.33	0.88

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE 2022

I/ PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I.1 Généralités.

Les états financiers présentés ci-après comprennent les comptes de BANQUE BANORIENT FRANCE et de ses filiales :

- BANQUE BANORIENT SUISSE (Suisse)
- La société « SC LOTUS SERVICES AND TRADING SRL » (Roumanie)
- Société Immobilière rue Toepffer N°1 SA (Suisse)

Ces trois entreprises, sous contrôle exclusif, ont été consolidées, par intégration globale, du fait que leur activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes au sens de l'article L.311-2 du code monétaire et financier même si, **comme c'est le cas pour la société de services « LOTUS SERVICES » ou de la «Société Immobilière rue Toepffer N°1 SA »** , les comptes individuels de ces entreprises sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activité différents tels notamment les sociétés foncières et de promotion immobilière ou de services informatiques.

Les états financiers de ces trois sociétés ont été établis d'après les règles comptables locales, les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes énoncés dans le règlement CRC n°99-07de l'autorité des normes comptables.

Toute participation de BANQUE BANORIENT FRANCE dans une société dont l'activité ne constitue pas un prolongement de celle de la Banque n'est pas consolidée, si celle-ci ne fait pas partie des critères de consolidation définis par l'ANC 2014-07.

Il est à noter par ailleurs que les comptes du groupe BANQUE BANORIENT FRANCE sont intégrés dans les comptes de la maison mère, BLOM BANK SAL (Rue Rachid Karame Beyrouth Liban), suivant la méthode de l'intégration globale.

I.2 Méthodes de consolidation

C'est la méthode de l'intégration globale qui a été utilisée pour l'établissement des états financiers, BANQUE BANORIENT FRANCE contrôlant à plus de 50% BANQUE BANORIENT SUISSE, la SC LOTUS SERVICES, et la Société Immobilière rue Toepffer N°1 SA.

La méthode de l'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille dans les livres de la société mère chacun des éléments de l'actif et du passif de la filiale puis à éliminer toutes les opérations réciproques entre la société mère et la filiale. La part des intérêts minoritaires dans la situation nette et dans le résultat est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidé.

I.3 Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition résultant de l'écart positif dégagé entre le prix de revient des titres et la part de l'actif net comptable qui leur correspondait à la date d'acquisition des titres BANQUE BANORIENT SUISSE a été entièrement amorti.

II/ PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

II.1 Généralités

Comme énoncé ci-dessus, les états financiers sont élaborés et présentés suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 et les règlements l'ayant modifié depuis cette date. Les règles appliquées pour l'établissement du Bilan et du Compte de Résultat suivent les normes comptables de la profession bancaire en France. Ces comptes ont été arrêtés dans le respect des règles de prudence, de la permanence des méthodes d'évaluation et de la continuité de l'exploitation.

II.2 Principe de séparation des exercices.

Les charges et les produits sont enregistrés selon le principe de la séparation des exercices.

II.3 Intérêts et commissions.

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru, constaté prorata temporis.

Les commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

Les charges et produits en devises sont enregistrés en devises à la date de l'opération, et soldés en monnaie locale au cours de fin de mois.

II.4 Conversion des états financiers établis en devises.

Lorsqu'ils sont exprimés en devises, le bilan et le hors bilan des sociétés consolidées sont convertis sur la base des cours de change officiels à la date de clôture.

Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base du cours de change moyen de l'exercice.

La différence de valorisation des résultats de l'exercice entre le cours moyen et le cours de clôture est portée dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecarts de conversion ».

La différence de conversion sur le capital, les réserves, le report à nouveau et le résultat qui résulte de l'évolution des cours de change est également portée dans la rubrique « Ecarts de conversion » des réserves consolidées.

Ainsi, les écarts relatifs à la conversion des dotations en capital ne sont pas compris dans les résultats mais sont portés parmi les réserves.

Lorsque la réglementation locale impose de comptabiliser en résultat les écarts de change relatifs aux dotations en capital ou ceux relatifs à d'autres positions de change structurelles, un retraitement est opéré pour neutraliser l'effet en résultat. Ce retraitement est opéré par l'imputation d'un écart de conversion rattaché aux dotations en capital pour les positions structurelles liées à l'allocation en fonds propres des succursales et rattaché aux comptes de régularisation pour les autres positions de change structurelles.

Ces écarts de conversion sur les positions de change dites structurelles, lorsqu'ils sont défavorables, doivent faire l'objet d'un provisionnement lorsque la dépréciation peut être considérée comme irréversible et la perte en résultant comme définitive.

II.5 Opérations sur les devises.

Conformément au règlement ANC 2014-07, les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche. Il en est de même pour les charges et les produits payés ou perçus comme courus qui sont, à minima, convertis au cours de clôture.

A chaque arrêté, sont portés en résultat, les gains ou les pertes constatés après l'évaluation, au cours de clôture, des opérations de change à terme (opérations dites "sèches" ou d'autres opérations de change à terme). Les différentiels d'intérêts résultant des opérations de change d'arbitrage comptant contre terme sont enregistrés au prorata temporis.

II.6 Les prêts et créances :

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit, créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction encourus à l'occasion de l'octroi de prêts sont assimilés à des intérêts et sont étalés en résultat sur la durée de vie effective des prêts.

Dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par Banque Banorient de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières et neuf mois pour les créances sur des collectivités locales), ou si indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

II.7 Les dettes :

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit, comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

II.8 Impayés, créances douteuses et provisions.

Les créances impayées depuis moins de trois mois restent classées à leur poste d'origine. Les créances de toute nature présentant un risque de non recouvrement total ou partiel ou présentant un caractère contentieux sont transférées en Créances Douteuses et Litigieuses et figurent au Bilan sous la dénomination «CREANCES SUR LA CLIENTELE».

Ces créances font l'objet de dotations pour dépréciation, par le débit du compte de résultat. Le calcul des dépréciations s'effectue sur la base de la valorisation des garanties actualisées au taux d'intérêt contractuel comparée au risque brut. Les intérêts qui continuent à être comptabilisés sur ces créances sont provisionnés à 100 %.

Toutes ces dépréciations sont déduites des créances à l'actif.

Vous trouverez dans les notes sur le bilan le montant des encours et des dépréciations.

La présentation des encours douteux est effectuée en application du règlement ANC 2014-07.

La BANQUE BANORIENT FRANCE ne recense aucun crédit restructuré à des conditions hors marché.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte pour l'évaluation du risque de la qualité du débiteur ainsi que, notamment pour les crédits immobiliers, de l'estimation prudente des différentes garanties détenues (actifs immobiliers, etc.) des dépôts nantis en garantie, et de la volonté de la banque de poursuivre à leur terme les opérations en cours de sa clientèle afin de préserver au mieux les intérêts de la banque.

Les risques pays peuvent également faire l'objet d'une provision, selon les termes énoncés dans la lettre datée du 17 décembre 1998 signée conjointement par le Directeur du Trésor et le Directeur de la législation fiscale.

II.9 Portefeuille titres

Conformément au règlement ANC 2014-07 :

Les titres sont classés en fonction de

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable
- leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

Titres de transaction

Ce sont les titres négociables sur un marché actif qui sont acquis dans une intention de revente à court terme. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat net des opérations financières. Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique *Résultats nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe.*

Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement.

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. À la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable* .

Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique Produits d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe du compte de résultat.

À la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe que l'on a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels on dispose de moyens permettant :

- soit de se protéger de façon permanente contre une dépréciation des titres due aux variations de taux d'intérêt au moyen d'une couverture par des instruments financiers à terme de taux d'intérêt,
- soit de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles, globalement adossées et affectées au financement de ces titres.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Titres de l'activité de portefeuille

Il s'agit d'investissements réalisés avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion. Ces titres sont inscrits au bilan au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité (cette dernière étant déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de la durée résiduelle de détention). La valeur d'utilité des titres cotés est principalement déterminée par référence au cours de Bourse sur une période suffisamment longue. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Il s'agit d'une part

- Des Titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, et notamment ceux répondant aux critères suivants :
- Titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la société détentrice, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus
- Titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision
- Des titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle du Groupe.

Et d'autre part :

- Des Autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés sous forme de titres par l'entreprise dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable* .

À la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tel que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse sur une période suffisamment longue; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

II.10 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée, selon le mode linéaire. Au cas où la dépréciation s'avérait supérieure aux amortissements pratiqués, la correction de l'actif immobilisé serait constatée par une dépréciation.

Les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique Dotations aux amortissements
Les loyers perçus sur les immobilisations mises en locations, sont comptabilisés au coût net

Les durées d'amortissement constatées dans le groupe sont les suivantes :

- pour l'immobilier construit entre 35 et 45 ans.
- pour le mobilier, entre 8 et 10 ans.
- pour les machines de bureaux et le matériel informatique entre 5 et 8 ans.
- pour le matériel divers, en 5 ou 10 ans.
- pour les agencements et installations, en 10 ans (ou 5 ans pour les éléments légers).
- pour les logiciels, entre 3 et 5 ans.
- pour le fonds commercial en 5 ans.

II.11 Opérations sur les instruments financiers à terme et conditionnels

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-07.
Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie.

Les instruments négociés sur un marché organisé, assimilé, de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction — au sens du règlement ANC 2014-07 — sont évalués par référence à leur valeur de marché à la date de clôture. Pour les instruments négociés sur des marchés organisés ou assimilés, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) sont comptabilisés. Les pertes ou profits relatifs à des instruments négociés sur des marchés peu liquides, dits de gré à gré, ou constituant des positions ouvertes isolées sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou prorata temporis selon la nature de l'instrument. En date d'arrêté, les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision.

II.12 Réglementation locale.

Pour répondre à des contraintes réglementaires locales, les succursales des Emirats Arabe Unis doivent constituer une réserve légale par appropriation de 10 % du résultat lors de chaque exercice, soit 4 048 966 AED (1 034 milliers EUR) au titre de l'exercice 2022. Dans les comptes sociaux et consolidés de BANQUE BANORIENT FRANCE, l'intégralité du résultat est appréhendée. Une dotation en capital est comptabilisée lors de l'approbation des comptes pour répondre à la réglementation locale.

II.13 Impôt sur les bénéfices

Il est comptabilisé un impôt différé lorsqu'il est constaté des différences temporaires nées de décalages d'exercice entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et leur prise en compte pour le résultat fiscal. L'impôt différé comprend aussi les déficits fiscaux reportables lorsque leur imputation sur les résultats futurs apparaît probable.

En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat.

Par contre, il n'est pas constaté d'impôt de distribution sur les dividendes lorsque la décision de distribution n'est pas encore connue à la clôture de l'exercice.

II.14 Engagements vis-à-vis du personnel.

L'ANC a autorisé les entreprises qui le souhaitent à s'aligner sur les IFRS pour la répartition de la charge relative au coût des services des indemnités de fin de carrière.

La Banque Banorient a décidé de conserver le traitement historique selon le règlement de l'ANC 2013-02, et de ne pas s'aligner sur le traitement IFRS.

Une provision pour indemnité de fin de carrière est comptabilisée en fonction des droits acquis par les membres du personnel au 31 décembre de chaque année.

Les engagements vis-à-vis du personnel sont comptabilisés selon la réglementation locale de chaque entité
au passif du bilan pour un montant total de 2 085 K EUR.
Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en comptes de pertes et profits

Pour la France c'est le régime à prestations définies qui est utilisé et le calcul est le suivant :
Les provisions pour indemnité de départ à la retraite sont actualisées tous les ans et les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- Age de départ en retraite : 63 ans
- Taux d'actualisation : 3,16%
- Taux d'évolution de la rémunération : 2,00%
- Taux de probabilité de départ volontaire au cours d'une année : 3,00%
- Taux de charges sociales : 49,13%

Pour les Emirats Arabes Unis le calcul est d'un mois de salaire de base par année d'ancienneté.
Les autres entités du groupe ne comptabilisent pas de provisions de retraites.

II.15 Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Ces fonds sont les montants que les dirigeants décident d'affecter à la couverture de tels risques lorsque des raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires. Ces fonds ne sont pas constitués en vue de faire face à des charges ou risques qui ont un caractère probable et qui ont été clairement identifiés. Ils ne répondent donc pas aux critères d'une provision pour risques, ni à ceux d'une véritable réserve, étant dotés et repris par le débit ou crédit du compte de résultat et non, comme pour les réserves, par l'affectation des résultats sur décision de l'assemblée générale.

Les provisions excédentaires ayant un caractère de réserve, constituées par les filiales étrangères sont reclassées en "Fonds pour Risques Bancaires Généraux" dès lors que les dispositions comptables en vigueur dans le pays d'accueil de la filiale ne prévoient pas l'existence d'un tel poste. Dans ce cas, si cela est nécessaire, un impôt différé est calculé, et vient diminuer le résultat de l'exercice. Le FRBG comme la dotation (ou reprise) nette de l'exercice apparaissent sur une ligne séparée du bilan et du compte de résultat.

III - NOTES SUR LE BILAN

Répartition de l'actif par devise

(en milliers de EUR)	31/12/2022	31/12/2021
- EUR	391 479	478 237
- USD	810 019	702 404
- CHF	197 191	447 664
- GBP	169 517	151 180
- AED	635 966	573 395
- RON	33 793	34 219
- JPY	46 918	34 191
- Autres	37 699	42 396
TOTAL	**2 322 582**	**2 463 686**

Répartition par durée restant à courir

ACTIF 2022 (en milliers d'euros)	Total	<=1mois	> 1 et <= 3mois	3m<D<1an	1an<D<5ans	> 5 ans et autres	Créances rattachées
Caisse, Banques centrales	538 261	538 216					45
Créances, prêts aux Ets de crédits	803 267	470 592	193 160	107 550	28 567	100	3 298
Créances, prêts à la clientèle	561 424	192 423	55 173	79 150	198 266	35 645	767
Titres de transaction	2 683	2 682					1
Titres de placement	28 445				28 212		233
Titres d'Investissement	263 488		9 527	18 698	100 116	132 616	2 531
Titres de participations	30 463					30 463	
Comptes de régularisation et actifs divers	20 439	20 439					
Immobilisations	74 112					74 112	
TOTAL	**2 322 582**	**1 224 352**	**257 860**	**205 398**	**355 161**	**272 936**	**6 875**

PASSIF 2022 (en milliers d'euros)	Total	<=1mois	> 1 et <= 3mois	3m<D<1an	1an<D<5ans	> 5 ans et autres	Créances rattachées
Dettes envers la banque centrale	**0**	0					
Dettes envers les Etablissements de crédits	20 606	20 590	0	0			16
Dettes envers la clientèle	1 927 156	1 755 142	101 009	53 037	16 437		1 531
Passifs financiers	0						
Comptes de régularisation et passifs divers	22 351	22 351					
Provisions	2 307					2 307	
Fonds Propres	350 162					350 162	
TOTAL	**2 322 582**	**1 798 083**	**101 009**	**53 037**	**16 437**	**352 469**	**1 547**

Encours dépréciés et encours sains

(en milliers d'euros)	Encours sains	Encours dépréciés bruts	Dépréciations	Total
Prêts aux Ets de crédit	1 341 528			1 341 528
Prêts à la clientèle	542 398	75 943	(56 917)	561 424
Portefeuille Titres	294 616			294 616
Titres de participation	30 463			30 463
Régularisation et actifs divers	20 439			20 439
Immobilisations	74 112			74 112
TOTAL	**2 303 556**	**75 943**	**(56 917)**	**2 322 582**

A C T I F

III – 1/ Créances sur les établissements de crédits.

III – 1 a) / Ventilation des créances sur les établissements de crédits

(en milliers de EUR)		31/12/2022		31/12/2021
Caisse		**5 769**		**5 140**
Banques centrales		**532 447**		**894 052**
Etablissements de crédits				
Entreprises liées		**205**		**170**
Comptes à Vue	205		170	
Comptes à Terme	0		0	
Autres entreprises		**799 764**		**679 037**
Comptes à Vue	171 951		246 078	
Comptes à Terme	627 813		432 959	
Créances rattachées		**3 343**		**139**
TOTAL		**1 341 528**		**1 578 538**

III – 1 b) /Etat des échéances -Durées restant à courir (Hors créances rattachées)

(en milliers de EUR)	A vue et jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieures à 5 ans	A durée indéterminée
Opérations interbancaires et assimilées	1 008 808	193 160	107 550	28 567	100	

III – 2 /Créances sur la clientèle

III – 2 a)/ Ventilation des créances

(en milliers de EUR)		31/12/2022		31/12/2021
- Entreprises liées :		**0**		**0**
-Créances Commerciales	0		0	
-Autres concours à la clientèle	0		0	
-Comptes ordinaires débiteurs	0		0	
-Créances douteuses	0		0	
- Autres entreprises :		**560 657**		**520 238**
-Créances Commerciales	61 629		62 819	
-Autres concours à la clientèle	312 824		281 767	
-Comptes ordinaires débiteurs et impayés	167 178		152 189	
-Créances douteuses	19 026		23 463	
- Produits à recevoir		**767**		**476**
TOTAL		**561 424**		**520 714**

III – 2 b) / Etat des échéances -Durée restant à courir (Hors créances rattachées)

(en milliers de EUR)	A vue et jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1an à 5 ans	Supérieures à 5 ans	A durée indéterminée
Créances sur la clientèle	192 423	55 173	79 150	198 266	16 495	19 150

III.2 c) / Répartition géographique des créances (Hors créances rattachées)

(Selon le pays de résidence des clients)

(en milliers de EUR)	31/12/2022	31/12/2021
- Europe	117 066	115 268
- Autres pays de l'O.C.D.E.	788	1 434
- Liban	47 661	54 880
- Pays du Golfe	361 906	314 696
- Autres pays du Moyen-Orient	6 547	5 004
- Autres pays	26 689	28 956
TOTAL	**560 657**	**520 238**

III.2 d)/ Ventilation des créances par secteur d'activité (Hors créances rattachées)

(en milliers de EUR)	31/12/2022	31/12/2021
- Agriculture	10 950	11 580
- Industrie	68 290	70 357
- Commerce de détail	18 167	13 555
- Commerce de gros	85 350	77 124
- Services	50 081	54 575
- Construction et Immobilier	195 921	164 707
- Particuliers et autres	131 898	128 340
TOTAL	**560 657**	**520 238**

Le financement d'opérations commerciales par le biais de lettres de crédit reste le domaine privilégié et majoritaire de notre politique de crédit. En termes de liquidité, les engagements vis-à-vis de la clientèle ne représentent que 29,13% des dépôts de la clientèle (et 28,82% de l'ensemble des dépôts). L'exposition au secteur immobilier est limitée (34,95%) et la diversité des sûretés est privilégiée.

Le montant de nos crédits restructurés au 31 décembre 2022 s'élève à 0,8 millions d'euros.

III.2 e) / Répartition géographique des créances douteuses

Selon le pays de résidence des clients et la date de leur classement en douteux

(en milliers de EUR)	Créances brutes Supérieures à 1 an Compromises (*)	Créances brutes inférieures à 1 an Non Compromises (*)	Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
- Europe	1 224	86	(257)	1 053	1 205
- Autres pays de l'O.C.D.E.					
- Pays du Golfe	9 535	21 695	(18 281)	12 949	14 063
- Autres pays du Moyen Orient	1 483	26 722	(23 181)	5 024	4 588
- Autres		15 198	(15 198)	0	0
	12 242	**63 701**	**(56 917)**	**19 026**	**19 856**

(*)au sens du Règlement ANC 2014-07

III.2 f) / Ventilation des créances douteuses

(Hors provisions) par secteur d'activité et selon la date de leur classement en douteux

(en milliers de EUR)	Créances brutes Supérieures à 1 an Compromises (*)	Créances brutes inférieures à 1 an Non Compromises(*)	Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
- Industrie	8 244	4 266	(9 329)	3 181	3 190
- Commerce de détail.	3 972	35 212	(38 132)	1 052	1 205
- Construction et Immobilier	0	10 201	(4 604)	5 597	6 694
- Services	0	14 022	(4 826)	9 196	8 768
- Particuliers et divers	26	0	(26)	0	0
	12 242	**63 701**	**(56 917)**	**19 026**	**19 856**

(*)au sens du Règlement ANC 2014-07

Parallèlement et dans le cadre du suivi du risque de crédit, le service des risques de chaque agence établit une « Watch List » ou liste des dossiers sensibles en cas d'informations vérifiées sur un client faisant part :

-de difficultés financières conjoncturelles,

-de faiblesses structurelles,

-de mouvements irréguliers des comptes,

-de son appartenance à un secteur ou à une zone géographique en difficulté (notamment certains pays du Moyen Orient)

-ou de toutes autres informations reçues pouvant avoir à court terme des effets négatifs sur notre client (modifications importantes dans l'actionnariat ou dans la direction, indisponibilité provisoire ou permanente du client, …).

III.2 g) / Le montant des crédits et avances consentis aux membres des organes d'administration est de 853 milliers d'Euro.

III.3 / Portefeuille Titres

III.3 a) / Etat des échéances -Durées restant à courir des obligations et autres titres.

(Hors créances rattachées mais après provisions et étalement de la prime)

(en milliers de EUR)	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1an	De 1an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	A durée indéterminée	Total
Effets publics	0					0
Obligations et titres à revenu fixe		28 225	128 328	132 616		289 169
Actions et titres à revenu variable	2 683					2 683
Total	**2 683**	**28 225**	**128 328**	**132 616**	**0**	**291 852**

Les créances rattachées sur ce portefeuille se décomposent comme suit :

- Sur les effets publics : 0 Milliers de EUR
- Sur les titres à revenu fixe : 2 764 Milliers de EUR

Les dépréciations sur ce portefeuille se décomposent comme suit :

- Sur les effets publics : Néant
- Sur les titres à revenu fixe : Néant
- Sur les titres à revenu variable : Néant

III.3 b) / Ventilation des titres par type de portefeuille et par type de taux.

(Hors créances rattachées et après provisions et étalement de la prime)

(en milliers de EUR)	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Total
Effets publics	**0**	**0**	**0**	**0**
Taux fixe		0		0
Taux variables/révisables				
Obligations et titres à revenu fixe	**0**	**28 212**	**260 957**	**289 169**
Taux fixe		25 840	194 538	220 378
Taux variables/révisables		2 372	66 419	68 791
Actions et titres à revenu variable	**2 683**	**0**	**0**	**2 683**
Actions et fonds	2 683			2 683
	2 683	**28 212**	**260 957**	**291 852**

III.3 c) Titres de transactions

(en milliers de EUR)	31/12/2022	31/12/2021
- Valeur d'acquisition	2 958	3 193
- Valorisation positive	0	16
- Valorisation négative	(275)	(31)
TOTAL	**2 683**	**3 178**

- Mouvements de l'exercice 2022 (En milliers d'EUR et hors créances rattachées)

Valeur à fin 2021	Acquisitions	Cessions rembourse-ments	Ecart de change	Valorisation positive	Valorisation négative	Valeur nette 2022
3 178	27		(247)		(275)	2 683

III.3 d) Titres de placement

(en milliers de EUR)	31/12/2022	31/12/2021
- Valeur d'acquisition	30 210	24 282
- Moins-values latentes comptabilisées	(1 998)	(422)
TOTAL	**28 212**	**23 860**
- Plus-values latentes	50	0
- Moins-values latentes	0	0
- Provisions	0	0

- Mouvements de l'exercice 2022 (En milliers d'EUR et hors créances rattachées)

Valeur à fin 2021	Acquisitions	Cessions rembourse-ments	Etalement de la prime	Ecart de change	Dotations provisions	Reprises de provisions	Valeur nette 2022
23 860	6 132	(1 908)	0	128			28 212

III.3 e) Titres d'investissement

- Mouvements de l'exercice 2022 (En milliers d'EUR et hors créances rattachées) :

Valeur Brut à fin 2021	Ecarts Change	Acquisition	Cession	Etalement de la prime ou de la décote	Rembour-sements	Valeur Brute 2022	Dépréciations	Valeur Nette 2022	Valeur de marché à fin 2022
188 002	11 335	67 894	0	(1 586)	(4 688)	260 957	0	260 957	236 722

III.3 f) / Répartition géographique du portefeuille titres (Après provisions et hors créances rattachées)

(en milliers de EUR)	Titres de transactions	Titres de placement	Titres d'investissement	Titres de participation	Total
Emetteurs de l'OCDE	2 683	17 178	216 679	1 207	237 747
Emetteurs du Golfe		11 034	44 278	0	55 312
Autres Emetteurs			0	29 255	29 255
Total	**2 683**	**28 212**	**260 957**	**30 462**	**322 314**

Ce portefeuille est composé d'obligations et de certificats de dépôts, dont les contreparties comme les composants des produits (sous-jacents), sont côtés au minimum « Investment Grade » par Moody's ou S&P et sont très majoritairement des établissements de crédit de premier rang.

Le total des intérêts se rapportant au portefeuille titres d'investissement s'est élevé en 2022 à EUR 10,7 millions.

III.3 g) / Participations et titres de l'activité de portefeuille (en milliers de EUR)

Ventilation*(en milliers d'euros)*	2022
Titres de l'activité de portefeuille	
- Participation (2,47% soit 166 parts) dans Transfond	1 193
- Participation (9,15% soit 14 635 967 parts) dans BANK AL ETIHAD	29 255
- Divers titres de l'activité portefeuille	15
TOTAL	**30 463**

III.3 h) / Mouvement de l'exercice 2022 sur les participations et titres de l'activité de portefeuille

(en milliers de EUR

Valeur brute à fin 2021	Ecart de change	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à fin 2022	Provisions	Valeur Nette à fin 2022
52 852	3 197		(25 586)¤	30 463		30 463

(¤) Cession partielle de la participation dans Bank Al Etihad

III.3 i) / Information sur les participations et titres de l'activité de portefeuille

(en milliers de EUR)	Capital	Réserves et Report à nouveau	Prêts et avances consentis par la société et non remboursées	Montant des cautions et avals fournis par la société	PNB	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Transfond (*)	1 358	5 925	0	0	9 714	7 561	177
BANK AL ETIHAD (*)	211 221	433 059	0	0	258 186	54 687	3 496

(*) données du 31/12/2021

III.4/ Immobilisations corporelles, incorporelles et amortissements

III.4 a) Immobilisations : Valeurs brutes - Mouvements de l'exercice

(en milliers de EUR)	Soldes à fin 2021	Ecarts de change	Acquisitions & virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Soldes à fin 2022
A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**5 725**	**153**	**394**	**(8)**	**6 264**
Fonds commercial	1 029	0	0	0	1 029
Droit au bail	0	0	0	0	0
Logiciels	4 667	151	340	(8)	5 150
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	29	2	54	0	85
B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**91 395**	**2 235**	**490**	**(127)**	**93 993**
Terrains (*)	13 830	1 322	0	0	15 152
Constructions (**)	64 864	564	7	0	65 435
Mobilier de bureau	1 624	38	90	(4)	1 748
Equipement informatique et de bureau	2 617	69	68	(3)	2 751
Aménagements installations	7 640	216	83	0	7 939
Divers	791	24	111	(120)	806
Immobilisations en cours	29	2	131	0	162
C) IMMOB. HORS EXPLOITATION	**558**	**0**	**0**	**(256)**	**302**
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	558	0	0	(256)	302
T O T A L	**97 678**	**2 388**	**884**	**(391)**	**100 559**

Dont immobilisations mises en locations (*) 1 869 (**) 4 362

III.4 b) Amortissements : mouvements de l'exercice

(en milliers de EUR)	Soldes à fin 2021	Ecarts de change	Acquisitions & virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Soldes à fin 2022
A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 917**	**121**	**544**	**(8)**	**5 574**
Fonds commercial	1 029	0	0	0	1 029
Droit au bail	0	0	0	0	0
Logiciels	3 888	121	544	(8)	4 545
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**18 158**	**271**	**2 456**	**(126)**	**20 759**
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions (*)	10 026	85	1 528	0	11 639
Mobilier de bureau	1 376	45	100	(3)	1 518
Equipement informatique et de bureau	2 297	49	158	(3)	2 501
Aménagements installations	3 964	73	537	0	4 574
Divers	495	19	133	(120)	527
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
C) IMMOB. HORS EXPLOITATION	**196**	**0**	**8**	**(91)**	**113**
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	196	0	8	(91)	113
T O T A L	**23 271**	**392**	**3 008**	**(225)**	**26 446**

(*) Dont 90 de dotations en 2022 et 288 d'amortissements cumulés

III.5/ Comptes de régularisation et Actifs divers

Ventilation *(en milliers de EUR)*	31/12/2022	31/12/2021
Comptes relatifs aux instruments financiers	**0**	**0**
Débiteurs divers	**5 292**	**4 479**
Dépôts et cautionnements	62	65
Etat (Impôts et taxes)	1 372	1 032
Divers	3 858	3 382
Comptes de stock	**80**	**73**
Comptes de régularisation actif	**15 067**	**15 809**
Valeurs à l'encaissement achetées	35	19
Compte Ajustement devises Bilan	11 474	11 473
Charges à répartir	0	0
Charges payées d'avance en matière de retraite	805¤	768¤
Autres Charges payées d'avance	1 296	1 138
Divers produits et commissions à recevoir	257	102
Divers	1 200	2 309
TOTAL	**20 439**	**20 361**

¤ Dont part à plus d'un an : 805 pour 2022 et 768 pour 2021

III.6/ Intérêts courus

Détail des intérêts à recevoir attachés à chaque poste de l'actif du Bilan.

Ventilation *(en milliers de EUR)*	31/12/2022	31/12/2021
- Opérations Interbancaires et assimilées	**3 343**	**139**
Sur créances à vue avec les Banques Centrales	45	1
Sur créances à vue avec Etablissements de crédits	24	0
Sur créances à terme avec Etablissements de crédits	3 274	138
Opérations avec la Clientèle	**768**	**476**
Sur Autres Concours à la Clientèle	767	476
Sur Comptes Ordinaires débiteurs de la Clientèle	1	0
Opérations sur titres	**2 764**	**1 764**
Sur Effets Publics	0	0
Sur autres Titres à Revenu Fixe	2 764	1 764
TOTAL	**6 875**	**2 379**

III.7/ Détail des dépréciations des éléments d'actif

(en milliers d'Euros)	Valeur à fin 2021	Ecarts de change et ajustement	Augmenta-tion de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à fin 2022
Sur créances de la clientèle	47 612	2 159	7 428	(282)	56 917
Sur débiteur divers " Solidarité Banques "	0	0	0	0	0
Sur parts dans entreprises liées	0	0	0	0	0
Sur Titres de placement	0	0	0	0	0
Sur Titres d'investissement	0	0	0	0	0
Stock	0	0	0	0	0
TOTAL	**47 612**	**2 159**	**7 428**	**(282)**	**56 917**

P A S S I F

III.8/ Dettes envers les Etablissements de crédit

III.8 a) Ventilation selon les liens de participations

(en milliers de EUR)		31/12/2022		31/12/2021
Banques centrales				
Banques		**0**		**0**
- Entreprises liées		**4 913**		**6 866**
Comptes à Vue	3 542		5 716	
Comptes à Terme	1 371		1 150	
- Autres entreprises		**15 677**		**16 900**
Comptes à Vue	4 941		16 900	
Comptes à Terme	10 736			
Dettes rattachées		**16**		**458**
TOTAL		**20 606**		**24 224**

III.8 b) Etat des échéances -Durées restant à courir- (Hors dettes rattachées)

(en milliers de EUR)	A vue et jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	A durée indéterminée
Dettes envers les Ets. de crédit	20 590					

III.9/ Comptes créditeurs de la clientèle

III.9 a) Ventilation selon les liens de participations

(en milliers de EUR)		31/12/2022		31/12/2021
- Entreprises liées		**0**		**0**
Comptes à Vue				
Comptes à Terme				
- Autres entreprises		**1 925 625**		**2 097 510**
Comptes à Vue	1 178 111		1 472 420	
Comptes Epargnes	113 400		136 141	
Comptes à Terme	634 114		488 949	
-Dettes rattachées		**1 531**		**125**
TOTAL		**1 927 156**		**2 097 635**

III.9b) Etat des échéances -Durée restant à courir (Hors dettes rattachées)

(en milliers de EUR)	A vue et jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	A durée indéterminée
Comptes créditeurs clientèle	1 755 142	101 009	53 037	16 437	0	

III.9 c) Décomposition du poste "Comptes créditeurs de la clientèle"

(Intérêts courus inclus)

(en milliers de EUR)	31/12/2022	31/12/2021
- Dépôts chez BANQUE BANORIENT FRANCE :	1 643 595	1 568 700
- Dépôts chez BANQUE BANORIENT SUISSE :	272 953	528 935
- Dépôts fiduciaires de BANQUE BANORIENT SUISSE chez BANQUE BANORIENT FRANCE :	10 608	0
TOTAL	**1 927 156**	**2 097 635**

Une partie des dépôts de la clientèle de BANQUE BANORIENT SUISSE est replacée en fiduciaire par cette dernière auprès de ses correspondants. Ces montants ne figurent qu'en Hors Bilan chez BANQUE BANORIENT SUISSE.

Le total des dépôts fiduciaires chez BANQUE BANORIENT SUISSE au 31/12/22 s'élevait à 345 millions d'EUR. Seule la partie de ces dépôts qui a été placée auprès de BANQUE BANORIENT FRANCE a été intégrée parmi les dépôts à terme de la clientèle.

III.10/ Provisions

(en milliers d'Euros)	Valeur à fin 2021	Ecarts de change et ajustements	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à fin 2022
Pour retraite et départ employés	2 160	119	272	(493)	2 058
Pour risques pays	80	4	0	0	84
Collective s/ portefeuille clientèle	43	0	0	0	43
Sur Engagements de Hors Bilan	15	0	0	0	15
Autres provisions	76	4	27	0	107
Total	**2 374**	**127**	**299**	**(493)**	**2 307**

III.11/ Comptes de régularisation et Passif divers

(en milliers de EUR)	31/12/2022	31/12/2021
- Comptes relatifs aux instruments financiers	**0**	**0**
- Créditeurs divers	**3 304**	**1 852**
Etat (Impôts et taxes)	3 162	1 391
Organismes sociaux	135	413
Divers	7	48
- Compte de régularisation Passif	**19 297**	**18 227**
Comptes d'encaissement créditeurs	0	0
Compte ajustement devise	12 027	11 720
Produits perçus d'avance	1 735	1 368
Charges fiscales à payer	1 068	1 445
Charges sociales à payer	2 088	1 765
Charges sur opérations bancaires	2 187	1 723
Autres charges à payer	4	0
Divers	188	206
TOTAL	**22 601**	**20 079**

III.12/ Intérêts courus

Détail des intérêts à payer attachés à chaque poste du passif du Bilan.

(en milliers de EUR)	31/12/2022	31/12/2021
- Opérations interbancaires et assimilées	**16**	**458**
Sur dettes à vue envers les Etablissements de crédit	0	458
Sur dettes à terme envers les Etablissements de crédit	16	0
- Opérations avec la Clientèle	**1 531**	**125**
Sur comptes à vue créditeurs de la clientèle	1	12
Sur comptes à terme de la clientèle	1 530	113
TOTAL	**1 547**	**583**

III.13/ Shareholders' equity

Changes in shareholders' equity and minority shares

(en milliers de EUR)	Capital (*)	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion sur			Total
				Résultat	Fonds propres filiale	Dotation Capital Succursales	
Position Fin 2020	**135 000**	**152 231**	**5 492**	**(2)**	**6 451**	**1 609**	**300 781**
Mouvements 2021		5 469	(1 525)	(80)	3 412	11 219	18 495
Position Fin 2021	**135 000**	**157 700**	**3 967**	**(82)**	**9 863**	**12 828**	**319 276**
Mouvements 2022		3 986	15 536	46	3 661	7 305	30 534
Position Fin 2022	**135 000**	**161 686**	**19 503¤**	**(36)**	**13 524**	**20 133**	**349 810**

(*) capital souscrit : 4.500.000 actions de EUR 30,00

(¤) Soit un résultat par action de EUR 4,33

Part des intérêts minoritaires : Néant

III. 14/ Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

(en milliers d'Euros)	Valeur à fin 2021	Ecarts de change et ajustements	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à fin 2022
BANQUE BANORIENT France	0				0
BANQUE BANORIENT SUISSE	98	5	0	0	103¤
SC LOTUS SERVICE	0				0
Total	**98**	**5**	**0**	**0**	**103**

(¤) Un impôt différé d'EUR 25 milliers a été comptabilisé sur ce montant.

HORS BILAN

III.15/ Hors Bilan - Ventilation selon les liens de participation

(en milliers d'EUR)	Entreprises liées	Autres entreprises
ENGAGEMENTS DONNES	**827**	**119 172**
Engagements de financement en faveur d'Ets de crédit	0	0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	0	21 742
Engagements de garantie d'ordre d'Ets de crédit	827	9 384
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	0	88 046
ENGAGEMENTS RECUS	**0**	**10 118**
Engagements de financement reçus d'Ets de crédit	0	0
Engagements de garantie reçus d'Ets de crédit	0	10 118

III.16 /Détail sur les opérations à terme non dénouées à la clôture de l'exercice.

(en milliers d'EUR)	Opérations de couverture de gré à gré	Autres opérations
Prêts de devises		265 603
Emprunts de devises		0
Devises achetées		202 268
Devises vendues		203 923
Options sur change devises Futures (Commodities)		29 329

III –17 / Informations sur les opérations d'instruments financiers

III –17a / Décomposition par produit

Instruments Financiers (en milliers d'EUR)	Valeur de remplacement Positive	Valeur de remplacement Négative	Montant du Notionnel
Opérations de Swap de devises (Change)	**1 783**	**379**	**152 391**
Opérations de change à terme sec	**294**	**292**	**49 877**
Options sur change devises Futures (commodities)	**57**	**57**	**29 329**
Total	**2 134**	**728**	**231 597**

III –17 b) Ventilation par échéance

Instruments Financiers *En milliers d'euros*	A moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Opérations de Swap de devises (Change)	**152 391**	**0**	**0**	
Opérations de change à terme sec	**49 877**	**0**	**0**	
Options sur change devises	**0**			
Futures (commodities)	**29 329**			
Total	**231 597**	**0**	**0**	**0**

III.18/ Engagements de crédit-bail

Montant total des redevances à payer sur les biens acquis en crédit-bail :

En milliers d'EUR

- Crédit-bail mobilier : Néant
- Crédit-bail immobilier : Néant

Non application de la méthode préférentielle.

Comptabilisation des montants des loyers hors taxes à payer sur un équipement de bureau, pris en crédit-bail sur une durée de 5 ans.

III. 9/ Portefeuille titres de la clientèle :

Le montant du portefeuille titres en dépôts est de :

(en milliers d'EUR)	31/12/2022	31/12/2021
BANQUE BANORIENT FRANCE	0	0
BANQUE BANORIENT SUISSE	444 307	471 515
TOTAL	444 307	471 515

COMPTE DE RESULTAT

IV. 1/ Détail des intérêts et des produits et charges assimilés

(après élimination des comptes intergroupe)

(en milliers d'EUR)	2022	2021
Charges	**8 905**	**6 584**
- Intérêts sur opérations interbancaires	2 196	4 619
- Intérêts sur opérations avec la clientèle	6 682	1 923
-Charges sur opérations de hors bilan	27	42
Produits	**51 919**	**32 581**
- Intérêts sur opérations interbancaires	15 150	5 396
- Intérêts sur opérations avec la clientèle	29 790	24 903
- Produits sur opérations sur titres	11 169	5 161
-Produits sur opérations de hors bilan	1 481	1 696
-Net des dotations et reprises des intérêts sur créances douteuses	(5 671)	(4 575)

IV.2/ Revenus des titres à revenu variable

(en milliers d'EUR)	2022	2021
- Dividendes	3 673	3 353
- Dividendes des filiales	0	0
- Autres produits sur titres à revenu variable	0	0
- Charges sur titres à revenu variable	0	0
TOTAUX	**3 673**	**3 353**

IV.3/ Détail des commissions (charges et produits) selon les catégories d'opérations auxquelles elles se rapportent :

(en milliers d'EUR)	2022	2021
Charges	**2 278**	**2 106**
Opérations avec les Ets de crédit	822	741
Opérations avec la clientèle	0	0
Opérations sur titres	268	215
Opérations de change	0	0
Prestations de service	1 188	1 150
Produits	**12 457**	**11 189**
Opérations avec les Ets de crédit	16	15
Opérations avec la clientèle	4 007	3 149
Opérations sur titres	0	0
Opérations de change	34	24
Prestations de service	8 400	8 001

IV.4/ Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

Ventilation *(en milliers de EUR)*	2022	2021
- Résultat des opérations de change	**4 223**	**2 812**
Gains de change	4 223	2 838
Perte de change	0	(26)
Résultat des autres opérations	**(226)**	**28**
Gains sur titres de transactions	109	28
Pertes sur titres de transactions	(335)	
TOTAL	**3 997**	**2 840**

IV.5/ Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés

Ventilation *(en milliers de EUR)*	2022	2021
- Résultat des opérations sur titres de placement	**2 325**	**(178)**
Dotations aux provisions	0	0
Reprises de provisions	0	0
Moins-values de cessions sur titres de placement	(109)	(178)
Plus-values de cessions sur titres de l'activité de portefeuille	2 434	0
Résultat des autres opérations	**0**	**0**
TOTAL	**2 325**	**(178)**

IV.6/ Autres charges et produits d'exploitation bancaire

(en milliers d'EUR)	2022	2021
Autres Charges d'exploitation bancaire	**1 831**	**590**
-Charges d'exploitation bancaire	1 642	458
-Autres charges d'exploitation bancaire	189	132
-Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres Produits d'exploitation bancaire	**768**	**936**
-Produits d'exploitation bancaire	180	317
-Autres produits d'exploitation bancaire	588	535
-Reprises de provisions pour risques et charges	0	84

IV.7/ +/- Produits nets des autres activités

(en milliers d'EUR)	2022	2021
- Loyers perçus (*)	255	172
TOTAUX	**255**	**172**

(*) Dont 234 pour 2022 et 172 pour 2021 sur des immobilisations mises en locations

IV.8/ Charges générales d'exploitation

(en milliers de EUR)	2022	2021
Charges de personnel	**23 623**	**21 910**
Salaires et traitements	19 166	17 984
Charges sociales de retraite	1 398	1 228
Autres charges sociales	3 073	2 711
Impôts et taxes sur salaires	180	328
Dotation et reprises de provisions pour retraites	(194)	(341)
Autres charges d'exploitation	**11 298**	**10 729**
Impôts et taxes	919	889
Redevances de crédit-bail	0	0
Locations	1 080	1 222
Transports et déplacements	275	218
Honoraires	1 683	1 628
Communications	1 274	1 220
Publicité	42	89
Maintenance équipement	2 481	2 411
Fournitures et documentation	311	303
Autres services extérieurs	3 233	2 749
TOTAL	**34 921**	**32 639**

IV.9/ +/- Coût du risque

Ventilation des corrections de valeur sur créances et hors bilan.

(en milliers de EUR)	2022	2021
- Dotations aux provisions sur créances clientèle hors intérêts (bilan et hors bilan)	(1 474)	(294)
- Reprises de provisions sur créances clientèle	0	0
- Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	0
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	0	(89)
- Récupérations sur créances clientèle amorties	142	0
- Dotations aux provisions pour risques pays		0
- Reprise aux provisions pour risques pays	0	0
- Autres dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
- Autres reprises de provisions pour risques et charges	0	0
	(1 332)	**(383)**

IV.10/ Gains ou pertes sur actif immobilisé

(en milliers de EUR)	2022	2021
-Plus-value sur cession d'immobilisations	335	25
-Moins-value sur cession d'immobilisations	0	(8)
-Provisions sur titres de participation	0	0
-Plus-value sur cession titres de participation	0	
-Moins-value sur cession titres de participation	0	0
-Reprises de provisions sur titres de participation	0	133
-Plus-value sur remboursement anticipé sur titres d'investissement	0	0
-Moins-value sur cession titres d'investissement	0	0
	335	150

IV.11/ Dotations ou reprises de FRBG et provisions réglementées

(en milliers d'EUR)	2022	2021
-Reprises sur FRBG		
TOTAUX	**0**	**0**

IV.12/ Résultat sur exercices antérieurs

Ventilation par nature des charges et produits imputables à un exercice antérieur.

(en milliers de EUR)	Dans les Charges	Dans les Produits
- Intérêts banques		1
- Intérêts clientèle		
- Commissions clientèle		(5)
- Divers	2	
- Frais de personnel	78	
- Autres frais Généraux	2	2
- Autres Impôts et taxe	63	
TOTAL	**145**	**(2)**

IV. 3/ Information sectorielle sur les produits

Les produits de l'activité du groupe BANQUE BANORIENT FRANCE installé en Europe et dans le Golfe proviennent essentiellement d'opérations avec des résidents des pays du Proche Orient et du Golfe, à l'exception des branches roumaines qui traitent principalement avec la clientèle locale.

Par ailleurs nous détaillons pour information les différents postes du compte de résultat (produits) selon le lieu d'activité géographique ayant généré ces produits.

(après élimination des comptes intergroupe)

(en milliers d'EUR)	Europe	Golfe
- Intérêts et produits assimilés	26 214	25 705
- Commissions	9 336	3 121
- Autres produits d'exploitation	606	162
- Résultat sur opérations des portefeuilles de négociation	2 159	1 838
TOTAUX	**38 315**	**30 826**

AUTRES INFORMATIONS

V.1/ Dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées pendant l'exercice, en raison de leurs fonctions, à l'ensemble des membres des organes d'administration s'élève à 1 275 milliers d'EUR.

IV –2 / Situation fiscale

V.2 a) Reports déficitaires

Les déficits reportables n'ont pas été activés à fin 2022 par prudence et sont détaillés dans le tableau ci-dessous

(en milliers de EUR)	France	Angleterre	Golfe	Roumanie	SC Lotus	Suisse
Imputables sans limitation	1 411	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

V.2 b) Impositions différées : Détail des impôts différés comptabilisés "Autres actifs".

(en milliers de EUR)	France	Angleterre	Golfe	Roumanie	SC Lotus	Suisse
Impôt sur charges de retraites payées d'avance						201
Impôt sur charges à payer	178					
Impôt sur charges à payer Impôt sur FRBG						26
Impôt sur dotation de dépréciation d'actif			1 087			
	178	**Néant**	**1 087**	**Néant**	**Néant**	**227**

V.2 c) Détail de la charge de l'impôt société ::

(en milliers de EUR)	2022
Taux normal d'imposition appliqué en France	**25,00%**
Résultats avant impôts	23 430
Réintégrations	2 599
Déductions	(7 203)
Autres	(118)
Impôt société avant crédits d'impôts	5 901
Imputation des déficits reportables	(2 000)
Crédits d'impôts	71
Impôt société après crédits d'impôts	3 973
Taux effectif	**16,96%**

Preuve d'impôts

(en milliers d'EUR)	2022	
- Résultat avant impôts	23 430	
- Impôt société théorique	5 857	25,00%
- Effets du taux réduit sur les dividendes et les cessions	(5 309)	-22,66%
- Effets des différences	4 158	17,75%
- Effet du différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	(52)	-0,22%
- Crédit impôts et autres	(681)	-2,91%
- Impôt comptabilisé	3 973	16,96%

V.3/ Effectifs

(en nombre d'agents)	France	Angleterre	Golfe	Roumanie	Suisse	Total
A fin 2021	**38**	**23**	**106**	**67**	**30**	**264**
Entrées en 2022	4	6	19	5	2	36
Sorties en 2022	4	6	13	6	0	29
A fin 2022	**38¤**	**23**	**112**	**66**	**32**	**271**

(¤) Dont cadres 28

V.4/ Honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice :

a) Audit

en milliers de EUR	2022				2021			
	Réseau Ernst & Young		Réseau Deloitte		Réseau Ernst & Young		Réseau Deloitte	
Audit	441	61%	280	39%	361	59%	249	41%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels & consolidés								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL des Honoraires	**441**	**61%**	**280**	**39%**	**361**	**59%**	**249**	**41%**

b) Non audit

Le montant des frais payés en 2022 pour des missions de non audit est de

- Ernst & Young :
 - 10.8 pour différents services
- Deloitte
 - 8,9 pour la sécurité informatique
 - 8.8 pour différents services

V.5/ Faits marquants de l'année :

Guerre en Ukraine : la Banque Banorient n'a pas d'expositions sur des contreparties ukrainiennes, russes ou sur des personnalités ou entreprises touchés par les sanctions.

V.6/ Evènements postérieurs à la clôture

Pas d'évenements postérieurs à la clôture